

## PIECES A FOURNIR LES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

**L'instruction et la restitution se font dans la même Mairie RDV du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30**

**NE PAS PLIER LE DOSSIER NE PAS DECOUPER LES PHOTOS SVP**

- ❶ **Effectuer 1 pré-demande en ligne** sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) + **impression** + la liste des pièces à fournir
- ❷ Vérification du dossier complet en Mairie et prise de rendez-vous **MATIN UNIQUEMENT**
- ❸ Venir en Mairie avec le dossier complet, vérification des pièces
- ❹ Prise de rendez-vous pour le **scan du dossier et prise d'empreintes**
- ❺ SMS de la Préfecture pour signaler que la carte d'identité est arrivée
- ❻ **PRENDRE un autre RDV pour venir chercher la carte EN MAIRIE au 03 23 81 00 00 ,**
- ❼ **PRENDRE votre récépissé et votre ancienne carte**

	<b>Demande MAJEUR</b>	<b>Demande MINEUR</b>
<u>1ère demande</u>	photos d'identité non coupées conformes pour documents officiels 1 acte de naissance de moins de 3 mois du lieu de naissance (voir si Mairie inscrite sur COMEDEC (dématérialisation actes naissance) 1 justificatif de domicile <b>moins d'un an</b> (échancier, impôts, EDF...)	photos d'identité non coupées conformes pour documents officiels 1 acte de naissance de moins de 3 mois du lieu de naissance (voir si Mairie inscrite sur COMEDEC (dématérialisation actes naissance) 1 Justificatif de domicile <b>moins d'un an</b> (échancier, impôts, EDF, GDF) 1 attestation sur l'honneur du père et de la mère + cartes d'identité
<u>Renouvellement</u>	Ancienne carte d'identité (regarder si périmée depuis plus de 5 ans) <b><u>Si carte faite avant 2004 ou après 2004</u></b> Si + de 5 ans : 1 acte de naissance de moins de 3 mois Si - de 5 ans : photocopie du livret de famille (filiation père mère) photos d'identité non coupées conformes pour documents officiels 1 justificatif de domicile moins d'un an (échancier, impôts, EDF...) <b><u>Ancienne carte à restituer lors de la prise de RDV pour venir chercher la nouvelle carte</u></b>	photos d'identité non coupées conformes pour tous documents officiels La photocopie du livret de famille des parents (père et mère pour filiation) 1 Justificatif de domicile moins d'un an (échancier, impôts, EDF, GDF) 1 attestation sur l'honneur du père et de la mère + cartes d'identité <b><u>Ancienne carte à restituer lors de la prise de RDV pour venir chercher la nouvelle carte</u></b>
<u>Perte ou vol</u>	25€ de timbres fiscaux (trésor public jusqu'en avril 2018 ou internet en dématérialisé) Déclaration <b><u>de perte à faire en Mairie</u></b> Déclaration <b><u>de vol à faire en gendarmerie</u></b> photos d'identité non coupées conformes pour documents officiels 1 acte de naissance de moins de 3 mois du lieu de naissance (voir si Mairie inscrite sur COMEDEC (dématérialisation actes naissance) 1 justificatif de domicile moins d'un an (échancier, impôts, EDF...)	25€ de timbres fiscaux (trésor public jusqu'en avril 2018 ou internet en dématérialisé) Déclaration <b><u>de perte à faire en Mairie</u></b> Déclaration <b><u>de vol à faire en gendarmerie</u></b> photos d'identité non coupées conformes pour documents officiels 1 acte de naissance de moins de 3 mois du lieu de naissance (voir si Mairie inscrite sur COMEDEC( dématérialisation actes naissance) 1 justificatif de domicile moins d'un an (échancier, impôts, EDF...) 1 attestation sur l'honneur du père et de la mère + cartes d'identité de la personne qui a signé l'attestation